

Désignation de l'entreprise		GAS LA COUPOLE				Néant <input type="checkbox"/> *		
CERTIFIÉ CONFORME		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	31 650	FE		FF	31 650	
		FG	2 848 529	FH		FI	2 848 529	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 880 179	FK		FL	2 880 179	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	36 053	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 324	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 919 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	863 735	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	24 504	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	919 867	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 858	
	Salaires et traitements*					FY	882 117	
	Charges sociales (10)					FZ	285 477	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	87 493
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 261	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 102 316	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 182 718)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 163	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 163	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 5 163)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 187 882)	

Désignation de l'entreprise		SAS LA COUPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	14 335	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	14 335	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 081	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	8 081	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	6 253	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 933 932	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	3 115 561	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	( 181 628 )	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	40
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				3 978		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				4 103		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					14 335	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 39 A  
du Code général des impôts)**CERTIFIÉ  
CONFORME**Désignation de l'entreprise SAS LA COUPOLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12Adresse de l'entreprise 31 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX Durée de l'exercice précédent\* 12Numéro SIRET\* 3 2 6 2 2 4 6 0 7 0 0 0 1 9Néant  \*

				Exercice N clos le, 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ*</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	13 777	AC	13 777	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 040	AG	1 040	
		Fonds commercial (1)	AH	162 259	AI	162 259	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	341 927	AS	316 067	25 860
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 574 066	AU	1 238 491	335 575
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	500	CV	500	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	486 071	BI	486 071	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	2 579 643	BK	1 569 377	1 010 266	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	118 809	BM	118 809	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	<b>CRÉANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	75 765	BY	12 140	63 625
		Autres créances (3)	BZ	311 196	CA	311 196	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
		Disponibilités	CF	61 935	CG	61 935	
	<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	567 707	CK	12 140	555 566	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	3 147 350	1A	1 581 517	1 565 833	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 115 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS LA COUPOLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7 622.....)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )			DG	678 766	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	( 181 628 )	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	505 522	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	575 998	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	6 824	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	192 232	
	Dettes fiscales et sociales			DY	255 922	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	29 333	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	1 060 310		
Ecart de conversion passif*			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 565 833		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	484 312		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



# LA COUPOLE

Société par Actions Simplifiée  
31 Cours Georges Clemenceau  
33000 BORDEAUX

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

### **I. Opinion avec réserve**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA COUPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion avec réserve**

#### **a. Motivation de la réserve**

Des créances et avances financières intragroupe figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2022 pour un montant total de 739k€ ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice. En l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant du caractère recouvrable de ces créances et avances, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation est nécessaire et pour quel montant.

#### **b. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **c. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **d. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Autres éléments significatifs » de la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, 21 novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes



Mathieu Ciron

## Bilan actif

### ACTIF IMMOBILISE

#### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	13 778	13 778		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 040	1 040		
Fonds commercial (1)	162 259		162 259	162 259

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

#### Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels 341 927 316 067 25 860 17 753

Autres immobilisations corporelles 1 574 067 1 238 492 335 575 360 436

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

#### Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations 500 500 500

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières 486 072 486 072 486 072

**TOTAL ACTIF IMMOBILISE 2 579 644 1 569 377 1 010 266 1 027 021**

### ACTIF CIRCULANT

#### Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements 118 810 118 810 143 314

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

#### Avances et acomptes versés sur commandes

#### Créances (3)

Clients et comptes rattachés 75 766 12 140 63 625 54 228

Autres créances 311 197 311 197 303 189

Capital souscrit et appelé, non versé

#### Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités 61 935 61 935 321 248

Charges constatées d'avance (3)

**TOTAL ACTIF CIRCULANT 567 707 12 140 555 567 821 979**

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

(1) Dont droit au bail

115 000

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Bilan passif

### CAPITAUX PROPRES

Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	678 766	485 097
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-181 629</b>	<b>193 669</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>505 522</b>	<b>687 151</b>

### AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs  
Avances conditionnées

### TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques  
Provisions pour charges

### TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	575 999	706 201
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 824	10 824
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 232	107 428
Dettes fiscales et sociales	255 922	300 710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 333	36 684
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 060 311</b>	<b>1 161 849</b>
Ecarts de conversion passif		

(1) Dont à plus d'un an (a)	575 998	527 008
(1) Dont à moins d'un an (a)	484 313	634 841
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat

Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)	31 650	31 650	8 793
Production vendue (services)	2 848 529	2 848 529	2 334 325
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 880 180</b>	<b>2 880 180</b>	<b>2 343 118</b>
Production stockée			
Production immobilisée		36 054	27 615
Subventions d'exploitation			414 685
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		40	12 196
Autres produits		3 324	7 920
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>		<b>2 919 598</b>	<b>2 805 535</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		863 735	734 596
Variations de stock		24 505	8 718
Autres achats et charges externes (a)		919 867	900 682
Impôts, taxes et versements assimilés		36 858	19 454
Salaires et traitements		882 118	745 900
Charges sociales		285 478	255 887
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		87 494	92 423
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		2 262	503
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>		<b>3 102 317</b>	<b>2 758 163</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
<b>Produits financiers</b>			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total produits financiers (V)</b>			
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		5 163	3 679
Différences négatives de change			
		<b>5 163</b>	<b>3 679</b>

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat (suite)

	14 335	151 400
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>14 335</b>	<b>151 400</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	8 081	1 423
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>8 081</b>	<b>1 423</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 933 933</b>	<b>2 956 935</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 115 561</b>	<b>2 763 266</b>

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LA COUPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 565 833 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 181 629 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes
--

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Faits caractéristiques de l'exercice :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence demeurent un événement majeur.

L'entreprise poursuit ses actions sur le plan de continuation mis en œuvre depuis 2021. Ces mesures ont permis de pallier aux impacts négatifs de la crise sanitaire.

Le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu. Ce dernier est subordonné :

- aux effets positifs attendus des actions portant sur l'amélioration de la performance financière de la société ;
- aux mesures de réduction du besoin en fonds de roulement ;
- à l'issue positive des négociations en cours à date d'arrêt des comptes portant sur la restructuration de la dette (étalement du PGE et plan de réduction des financements courts termes compatibles avec la situation financières de la société). Les prévisions d'activité et de trésorerie ainsi établies par la direction montrent que les rééchelonnements sollicités devraient permettre à la société de faire face à ses obligations au titre des 12 prochains mois.

Aide consentie par Mewniout via des apports en compte courant pour un solde de 100 000 € au 31/12/2022.

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	13 778		13 778
- Fonds commercial	162 259		162 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040		1 040
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>177 077</b>		<b>177 077</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	324 986	16 942	341 927
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 309 796	48 689	1 358 486
- Matériel de transport	90 581		90 581
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 892	5 108	124 999
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 845 255</b>	<b>70 739</b>	<b>1 915 994</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	500		500
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	486 072		486 072
<b>Immobilisations financières</b>	<b>486 572</b>		<b>486 572</b>

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

### Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste		
Virements de l'actif circulant		
Acquisitions	70 739	70 739
Apports		
Créations		
Réévaluations		

### Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de constitution
Frais de premier établissement
Frais d'augmentation de capital

Fonds commercial

Éléments achetés	47 259
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Présence d'une créance d'un montant de 478 277.84 € inscrite en immobilisation financière depuis le 30/12/2018. Cette créance concerne BALDUCCI DI PUI.

### Amortissements des immobilisations

	13 778		13 778
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040		1 040
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14 818</b>		<b>14 818</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	307 232	8 835	316 067
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 009 415	62 400	1 071 815
- Matériel de transport	54 757	11 746	66 502
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 662	4 513	100 175
- Emballages récupérables et divers			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 467 066</b>	<b>87 494</b>	<b>1 554 559</b>

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 873 034 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

#### Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

486 072

486 072

#### Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

75 766

75 766

Autres

311 197

311 197

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Capitaux propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 622,45 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euro.

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 060 311 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	575 999	1	575 998
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 232	192 232	
Dettes fiscales et sociales	255 922	255 922	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	36 158	36 158	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	130 203		
(**) Dont envers les associés	6 824		

#### Charges à payer

DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	70 175
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	23 994
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	3 541
TAXE APPRENTISSAGE	8 358
FORMATION CONTINUE	14 186
DIVERS - CHARGES À PAYER	3 251

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

VENTES 5.5%	112 544
VENTES 10%	2 258 867
VENTES 20%	477 685
VENTES RESTAURANT PEPPONE 5.5%	8 765
VENTES INTRA GROUPE 20%	22 318
MISE DISPOSITION	

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 163	3 679
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

---

#### Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 335	151 400
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 081	1 423
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 978	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 103	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 335

### Résultat et impôts sur les bénéfices

---

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le compte de résultat

### Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 25 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 10 %

Contribution locative - 2,5 %

Contribution temporaire de solidarité - 33%

### Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche et recherche collaborative

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

### Autres imputations

Document soumis au  
contrôle du  
Commissaire aux Comptes

**LA COUPOLE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 31 Cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX**  
**326224607 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -181 628,54 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -181 628,54 euros  
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 497 137,81 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente

**Société BALDUCCI & CO, Présidente**  
**Madame Pascale BALDUCCI**

Signé électroniquement le 04/01/2024 par  
Pascale BALDUCCI

Signé avec  
**universign**



**2022**

Annexe

—  
┌ ┘  
—  
┌ ┘  
—

**CERTIFIÉ  
CONFORME**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LA COUPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 565 833 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 181 629 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables :

Les comptes sociaux de 2022 sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Compte tenu des informations mentionnées ci-dessus dans les faits caractéristiques, les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

## Règles et méthodes comptables

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Faits caractéristiques de l'exercice :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence demeurent un événement majeur.

L'entreprise poursuit ses actions sur le plan de continuation mis en œuvre depuis 2021. Ces mesures ont permis de pallier aux impacts négatifs de la crise sanitaire.

Le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu. Ce dernier est subordonné :

- aux effets positifs attendus des actions portant sur l'amélioration de la performance financière de la société ;
- aux mesures de réduction du besoin en fonds de roulement ;
- à l'issue positive des négociations en cours à date d'arrêt des comptes portant sur la restructuration de la dette (étalement du PGE et plan de réduction des financements courts termes compatibles avec la situation financières de la société).

Aide consentie par Mewniout via des apports en compte courant pour un solde de 100 000 € au 31/12/2022.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	13 778		13 778
- Fonds commercial	162 259		162 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040		1 040
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>177 077</b>		<b>177 077</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	324 986	16 942	341 927
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 309 796	48 689	1 358 486
- Matériel de transport	90 581		90 581
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 892	5 108	124 999
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 845 255</b>	<b>70 739</b>	<b>1 915 994</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	500		500
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	486 072		486 072
<b>Immobilisations financières</b>	<b>486 572</b>		<b>486 572</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

### Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste		
Virements de l'actif circulant		
Acquisitions	70 739	70 739
Apports		
Créations		
Réévaluations		

### Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

## Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de constitution
Frais de premier établissement
Frais d'augmentation de capital

Fonds commercial

Éléments achetés	47 259
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Présence d'une créance d'un montant de 478 277.84 € inscrite en immobilisation financière depuis le 30/12/2018. Cette créance concerne BALDUCCI DI PUI. L'apurement de cette créance a été reportée en raison de la crise sanitaire actuelle. Le caractère exceptionnelle et temporaire de ce report justifie l'absence de dépréciation au 31/12/2022.

### Amortissements des immobilisations

- Frais d'éta	13 778		13 778
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 040		1 040
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14 818</b>		<b>14 818</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	307 232	8 835	316 067
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 009 415	62 400	1 071 815
- Matériel de transport	54 757	11 746	66 502
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 662	4 513	100 175
- Emballages récupérables et divers			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 467 066</b>	<b>87 494</b>	<b>1 554 559</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 873 034 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

#### Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

486 072

486 072

#### Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

75 766

75 766

Autres

311 197

311 197

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Capitaux propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 622,45 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euro.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 060 311 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	575 999	1	575 998
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 232	192 232	
Dettes fiscales et sociales	255 922	255 922	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	36 158	36 158	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	130 203		
(**) Dont envers les associés	6 824		

#### Charges à payer

DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	70 175
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	23 994
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	3 541
TAXE APPRENTISSAGE	8 358
FORMATION CONTINUE	14 186
DIVERS - CHARGES À PAYER	3 251

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

---

#### Répartition par secteur d'activité

VENTES 5.5%	112 544
VENTES 10%	2 258 867
VENTES 20%	477 685
VENTES RESTAURANT PEPPONE 5.5%	8 765
VENTES INTRA GROUPE 20%	22 318
MISE DISPOSITION	

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Résultat financier

Produits financiers de participation  
 Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé  
 Autres intérêts et produits assimilés  
 Reprises sur provisions et transferts de charge  
 Différences positives de change  
 Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 163	3 679
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

---

#### Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 335	151 400
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 081	1 423
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 978	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 103	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 335

### Résultat et impôts sur les bénéfices

---

## Notes sur le compte de résultat

### Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 25 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 10 %

Contribution locative - 2,5 %

Contribution temporaire de solidarité - 33%

### Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche et recherche collaborative

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

### Autres imputations